



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 15 du 15 02 2022



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Campagne 2021-2022

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir cette semaine :

Sommaire

[Colza](#)

p 2

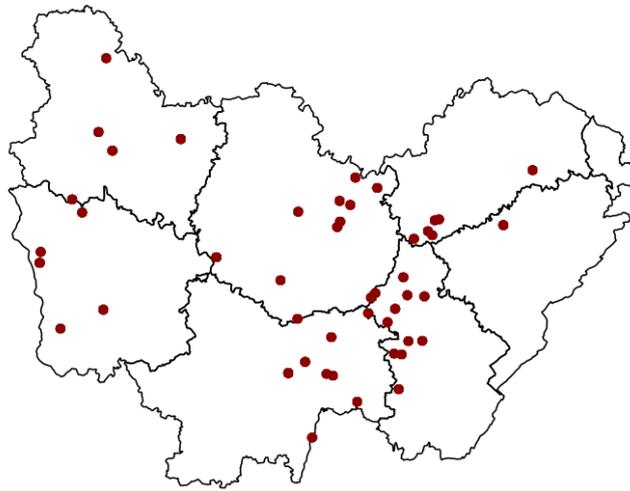
Colza :

- Ressortir les cuvettes jaunes si ce n'est pas déjà fait.
- Des colzas majoritairement au stade C1. Reprise de croissance en cours.
- Premiers vols de charançons de la tige du colza signalés et premières captures dans l'Yonne. Maintenir la surveillance avec la météo des prochains jours.



Réseau 2021-2022

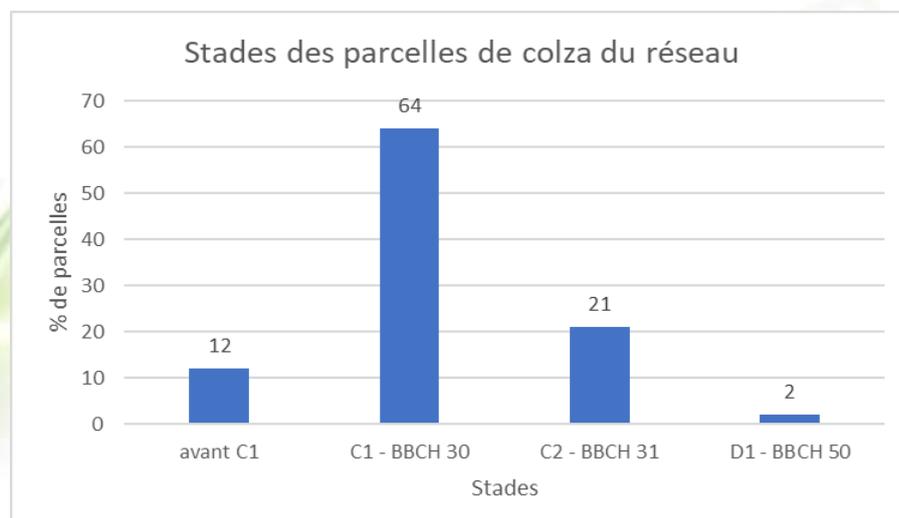
Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 48 parcelles du réseau.



Localisation des parcelles observées du 9 au 15 février 2022

Stades des colzas

Les températures douces de cette semaine et de la fin de semaine dernière ont permis aux colzas d'avancer en stade et de repartir en croissance. La majorité des parcelles se trouve actuellement au stade C1 (BBCH 30 - Reprise de végétation. Apparition de jeunes feuilles). Les parcelles situées dans les zones plus fraîches ne sont pas encore entrées dans la phase de reprise. A l'inverse, les parcelles les plus avancées ont des stades qui s'échelonnent du stade C2 (BBCH 31 – Entre nœuds visibles) au stade D1 (BBCH50 – Boutons accolés).





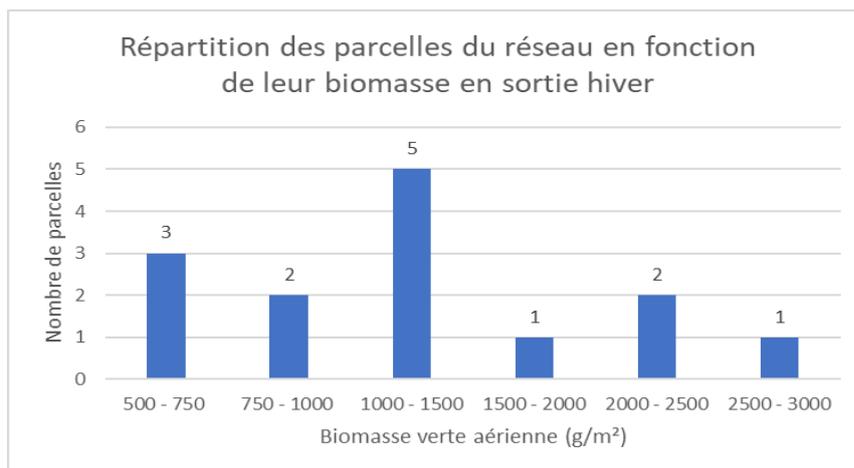
Dégâts de gel et de grêle

Les gelées régulières et assez marquées ont pu provoquer des dégâts sur les colzas déjà fragilisés par la présence de galeries dues à l'activité des larves (grosses altises et CBT). Des dégâts ont notamment été signalés dans deux parcelles du réseau (Jully les Buxy – 71 et Sambourg – 89).

Par ailleurs, des dégâts de grêle ont été signalés dans une parcelle (Jully-Les-Buxy – 71).

Biomasses vertes aériennes

Des mesures de biomasse verte aérienne ont été réalisées dans 14 parcelles du réseau.

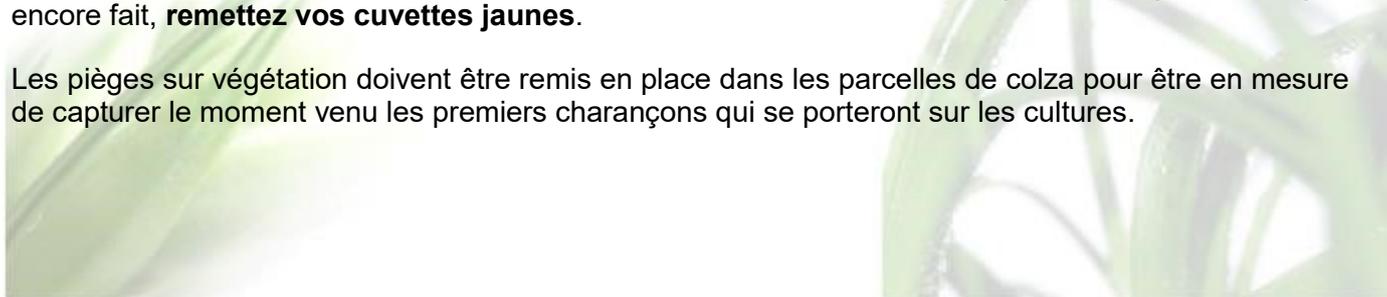


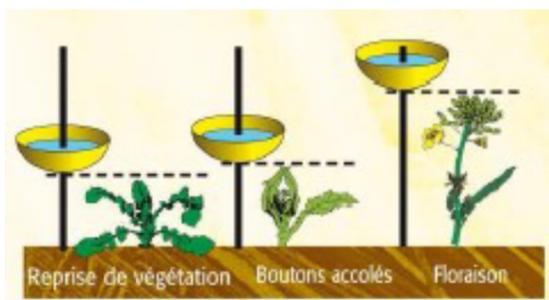
Les biomasses sont dans l'ensemble assez élevées.

Mise en place des cuvettes

Pour observer les arrivées d'insectes au retour des conditions favorables, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, **remettez vos cuvettes jaunes**.

Les pièges sur végétation doivent être remis en place dans les parcelles de colza pour être en mesure de capturer le moment venu les premiers charançons qui se porteront sur les cultures.





- Placer la cuvette à au moins 10 mètres au-delà de la bordure de la parcelle et si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente.
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle par exemple).
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.
- Réaliser 1 relevé au moins 1 fois par semaine.

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible qui va être piégé.

En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. La reprise d'activité commence lorsque la température du sol dépasse 6°C et devient massive au-dessus de 9°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.

Charançon de la tige du chou

(*Ceutorrhynchus. Quadridens*)

Extrémités des pattes rousses



Photo Terres Inovia

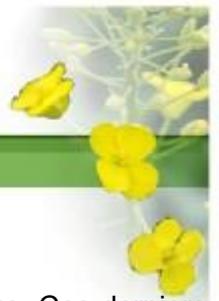
Charançon de la tige du colza

(*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*)

Extrémités des pattes noires



Photo Terres Inovia



La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

Le risque conjugue donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle. Ce ravageur est considéré comme peu nuisible. Mais les larves observées dans la tige courant mai interroge sur sa réelle nuisibilité.

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entrenœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 - BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.



Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

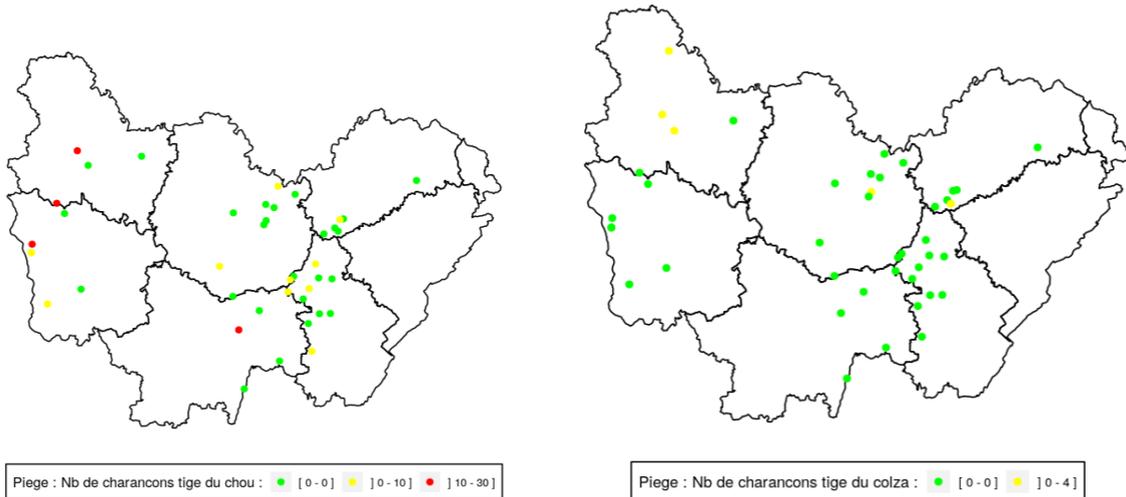
Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations : la météo ensoleillée de la semaine dernière a été favorable aux insectes et les premiers vols de charançons de la tige du colza ont mené aux premières captures dans les pièges la semaine dernière. Ces captures restent pour l'instant assez rares et ne concernent que 12% des cuvettes avec un nombre d'individus variant de 1 à 4. Dans le même temps, 36% des cuvettes ont piégé des charançons de la tige du chou (de 1 à 30 individus).



Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du chou (à gauche)
et du colza (à droite), du 09/02/2022 au 15/02/2022



Analyse du risque : les températures douces annoncées cette semaine sont plutôt favorables à l'activité des charançons mais la pluviométrie pourrait réduire l'importance des vols.

La majorité des colzas ne se situe pas encore dans la période de risque mais la météo est favorable à l'avancée en stade des colzas.

- Absence de capture, quel que soit le stade du colza : risque faible.



- Vol non généralisé et colza pas encore au stade C2 : risque faible. Surveiller l'évolution en stade du colza.



- Vol non généralisé et colza au stade C2 : risque faible à moyen. Surveiller l'évolution des captures avec la météo annoncée.



Grosse altise ou altise d'hiver - LARVE

15 parcelles observées. Cette année, la pression est globalement moins importante que l'année dernière mais on a pu observer un déplacement des zones touchées vers de nouveaux secteurs : Jura et Haute Saône notamment.

Reconnaissance, période de risque et seuils de nuisibilité : voir BSV précédents.

Observations : Sur les 15 parcelles observées, 14 présentent des larves avec un nombre de larves par pieds variant de 0.3 à 12.

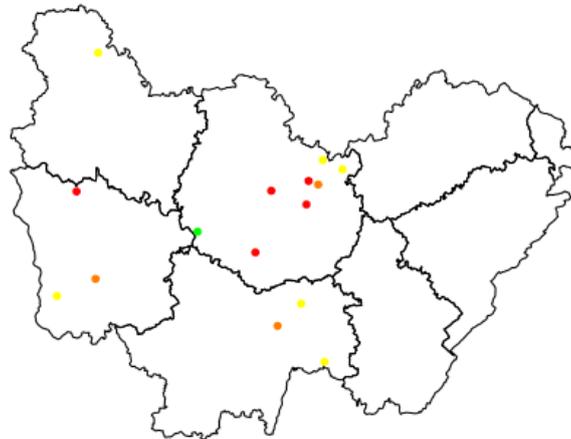


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 15 du 15 02 2022



Altise d'hiver / Grosse altise : Nb de larves par plante (Berlese) : ● [0-0] ●]0-2.5] ●]2.5-5] ●]5-12]

Les conditions climatiques favorables à la croissance des colzas devraient limiter l'impact des larves de grosses altises dans les parcelles bien implantées.

Après la reprise de végétation, il n'existe plus de moyen de lutte efficace. La prise en compte du risque n'est donc plus d'actualité.

Divers

Des symptômes de cylindrosporiose ont été observés dans une parcelle située à Bligny sur Ouche (21) semée avec de la variété Hostine. Les symptômes concernent 1% des pieds.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

